

## **Séance publique du 14 juin 2004**

### **Délibération n° 2004-1941**

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'Espace Mode - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 mai 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine mène une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirme le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que "ville de l'intelligence de la mode et de la création". Les secteurs de la mode représentent une filière prioritaire du plan de mandat.

Cette politique s'inscrit dans la démarche de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise".

#### **La politique de Lyon Vision Mode :**

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain.

Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la communauté urbaine de Lyon en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à la création. Il s'agit notamment de diffuser la création dans le tissu économique et industriel et de favoriser le développement de partenariats entre les créateurs et les industriels. Dans un environnement en profondes mutations (prévalence du marketing, concurrence mondialisée dans la fabrication des vêtements, de nouvelles habitudes de consommation, dématérialisation des échanges et des modes de distribution, nouvelles matières et nouvelles technologies), les industriels doivent développer leur créativité qui devient de plus en plus un élément de différenciation du produit, donc de compétitivité. Il s'agit de pouvoir accompagner les entreprises pour passer de la culture de la manufacture (confection productiviste) à la culture du marché (qui fonde son développement sur le marketing, la création et les relations commerciales).

Pour cela, Lyon Vision Mode prend appui sur différentes structures, dont l'Espace Mode, structure de développement des entreprises régionales du secteur de l'habillement, implantée à la villa Créatis. Cet organisme, à travers les projets de développement mis en place, a l'ambition de faire de Lyon et de sa région une région de référence en Europe dans les métiers de l'habillement.

Dans ce cadre-là, la Communauté urbaine souhaite soutenir l'Espace Mode pour l'année 2004.

#### **Le bilan de l'action 2003 :**

Un soutien financier de 85 000 € en 2003 avait été apporté par la Communauté urbaine, principalement pour une action de valorisation du pôle lingerie-balnéaire ainsi que pour l'organisation d'un événement mode grand public à l'occasion de la convention affaires de mode qui a eu lieu en novembre 2003 à Lyon.

- l'action de valorisation du pôle lingerie-balnéaire s'est faite dans le cadre du salon Lyon Mode City et Interfilière à travers de nombreux rendez-vous professionnels. En outre, l'Espace Mode a participé à l'organisation d'un événement grand public à Lyon, articulé autour de la Fun Attitude (tendance inspirée de l'esprit glisse dérivé des sports extrêmes) qui a présenté de nombreuses animations.

- à l'occasion de la convention d'affaires *Affaires de mode* qui a eu lieu à Lyon en novembre 2003, les professionnels lyonnais de la mode ont souhaité que le grand public découvre les savoir-faire des créateurs et des industriels lyonnais. L'objectif était aussi de faire découvrir ces atouts économiques aux acteurs professionnels de la mode qui participaient à la convention ainsi qu'à la presse nationale. L'Espace Mode a organisé un défilé qui mettait en avant des créateurs lyonnais et marseillais confirmés ainsi que des créateurs émergents : défilé de 80 minutes présentant 14 marques (9 de la région lyonnaise) et 200 modèles. Plus de 2 500 spectateurs (professionnels et grand public) étaient présents.

Ce soutien s'inscrit en cohérence avec le contrat d'objectifs régional textile-habillement.

### **Le programme 2004 de l'Espace Mode :**

L'Espace Mode est une association loi 1901. L'association a pour objet, en liaison et sous l'impulsion du syndicat de l'habillement Rhône-Alpes de favoriser par tous les moyens en Rhône-Alpes, en France et à l'étranger le développement de la mode en général et plus particulièrement de tous les acteurs de la mode.

Ses missions sont :

- agir avec les professionnels des métiers de la mode et leurs organisations, pour donner ensemble, une lecture claire de leurs compétences et des apports de leur démarche créative aux utilisateurs,
- développer, par une ouverture nationale et internationale, les échanges d'expériences et la valorisation des réalisations de la mode en Rhône-Alpes,
- proposer aux pouvoirs publics des initiatives et des actions permettant d'anticiper l'évolution de la mode sous ses différents aspects,
- développer dans les domaines de la mode, des méthodes, des outils et des aides de formes diverses, au bénéfice des entreprises, des professionnels et des institutions.

L'Espace Mode dispose de différents leviers d'action : actions de promotion et de marketing, organisation de colloques, séminaires et événements, réalisation de produits d'édition, actions collectives d'accompagnement des entreprises, etc.

### **Les projets 2004 :**

L'Espace Mode doit accompagner les entreprises afin qu'elles se préparent à trois enjeux principaux :

- renforcer le développement immatériel des entreprises par une politique de marque, de service au client et d'innovation,
- s'adapter à l'évolution structurelle de la consommation, ce qui implique de mieux comprendre le consommateur et de mieux travailler en filière amont et aval,
- anticiper les effets de la mondialisation en ayant une présence internationale toujours plus forte avec le besoin d'adapter les productions aux réalités des marchés locaux.

Six projets seront conduits :

#### *Affaires de mode, la Fashion Week :*

Il s'agit d'accompagner les entreprises du quart sud-est de la France dans la maîtrise de leur distribution. Habillement Rhône-Alpes (Syndicat professionnel des entreprises Rhône-Alpes de l'habillement) et l'Institut Mode Méditerranée (Marseille) ont organisé Affaires de Mode, convention d'affaires dédiées aux entreprises de l'habillement, à Marseille et à Lyon en 2002 et 2003.

Cette année, l'Espace Mode reprend seul l'organisation d'Affaires de Mode à Lyon sous la forme d'une Fashion Week, avec l'accord de l'Institut Mode Méditerranée.

Affaires de mode s'adressera aux professionnels du secteur de l'habillement : confectionneurs et distributeurs. Un nouveau concept proposera aux marques d'organiser des défilés pour leurs acheteurs dans un espace show-room permanent mis à leur disposition au palais des congrès de Lyon pendant quatre jours. Un défilé par jour sera ouvert au public et à la presse régionale. L'ensemble de l'événement s'inscrira dans une large campagne de communication.

*Ouverture des marques lyonnaises et rhônalpines sur le marché international :*

A la demande des entreprises, qui sont confrontées aux difficultés de référencement de leurs marques notamment sur le marché britannique, l'Espace Mode conduira une étude de faisabilité collective pour l'ouverture d'une boutique multi-marque à Londres dans l'esprit de l'ouvrage Lyon Mode. Cette étude permettra de valider la démarche, de préparer le montage juridique et commercial de la boutique, d'identifier les quartiers d'implantation possibles et de prospector les locaux commerciaux (objectif d'ouverture : 1er trimestre 2005).

*Stratégie mode-habillement*

La création est une priorité sur un marché de plus en plus concurrentiel et les entreprises doivent anticiper, longtemps à l'avance, les tendances et courants de la mode, choisir leurs matières, couleurs et formes dans des délais de plus en plus courts, tout en collant aux réalités des marchés.

Pour cela, l'Espace Mode proposera une information complète et structurée aux entreprises pour préparer la saison hiver 2005.

*Création d'un intranet-extranet*

L'objectif est de permettre aux entreprises sous-traitantes de la région de valoriser leurs savoir-faire et leur outil industriel ; faciliter la mise en relation des donneurs d'ordre avec les façonniers. L'enjeu est de renforcer le positionnement et l'image du secteur de l'habillement et des entreprises qui le composent. Pour cela, un site intranet est créé ainsi qu'une vitrine internet.

*Développement stratégique des marques :*

L'objectif est d'aider les entreprises à développer leur politique marketing globale et de positionner les marques de la région dans leur environnement de marché. Pour cela, un répertoire des intervenants marketing performants, des réunions benchmarking et un accompagnement individuel d'aide au conseil dans les entreprises seront réalisés.

*Co-organisation du Trophée des jeunes entreprises*

Ce trophée est une opération de soutien à la création d'entreprise dans le secteur textile-habillement en Rhône-Alpes. Organisations et associations professionnelles (espace mode, espace textile, IFTH, village des créateurs du passage Thiaffait) de Lyon et de Roanne sont réunies autour d'un concours destiné à identifier et à soutenir trois jeunes entreprises pendant une année.

Lancée pour la première fois en 2003, cette opération a permis d'accompagner pendant une année trois projets d'entreprise dans la mise en place et le développement de leur activité.

Le soutien aux lauréats est le financement pendant un an (jusqu'en septembre 2005) des loyers de deux lauréats au village des créateurs du passage Thiaffait ainsi que la possibilité de bénéficier de prestations de l'Espace textile, IFTH, etc.

La remise du trophée devrait avoir lieu lors du salon Lyon, Mode City et Interfilère en septembre 2004.

**Le budget prévisionnel : coût total : 369 800 € TTC :**

*Dépenses :*

- organisation Affaires de Mode, la Fashion Week » : 182 800 €,
- ingénierie pour l'ouverture de la boutique à Londres : 24 000 €,
- stratégie mode-habillement : 25 800 €,
- création d'un intranet-extranet : 30 000 €,
- développement stratégique des marques : 102 200 €,
- co-organisation du trophée des jeunes entreprises : 5 000 €.

**Recettes :**

- entreprises : 97 800 €,
- habillement Rhône-Alpes : 10 000 €,
- Région : 81 000 €,
- Feder : 26 000 €,
- Communauté urbaine : 155 000 €.

L'évaluation de l'Espace Mode, pour les actions 2004 , portera sur :

- la participation des industriels aux prestations fournies par l'Espace Mode,
- la synergie des prestations développées à la fois par l'Espace Mode et par l'espace textile (structure de développement pour les entreprises régionales du textile),
- le développement de la Fashion Week à Lyon et sa pérennisation à Lyon,
- la prise en compte du public lyonnais dans les animations prévues dans le cadre de la Fashion Week.

**Les modalités :**

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'Espace Mode à hauteur de 155 000 € pour l'exercice 2004 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'Espace Mode.

**2° - Approuve** le versement d'une subvention annuelle à l'Espace Mode d'un montant de 155 000 € pour l'exercice 2004.

**3° - Ces dépenses** seront imputées au budget inscrit de la communauté urbaine de Lyon - exercice 2004 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,